



la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : Conte de Noël



Le Père Noël serait né il y a environ 1700 ans.

Il s'appelait alors Nicolas de Myre, un riche évêque turc qui avait l'habitude, pendant la nuit, d'aller distribuer des cadeaux et de la nourriture aux plus pauvres.

Quand il a été canonisé par l'église, à une époque où cette dernière cherchait à remplacer les personnages des fêtes païennes par des saints, la Saint-Nicolas, le 6 décembre, est devenue une fête religieuse populaire dans plusieurs pays du monde. Malgré la réforme protestante du XVI^e siècle qui supprima cette fête dans de nombreux pays d'Europe, les Hollandais transformèrent Saint-Nicolas en un personnage semi-laïc, Sinter Klaas et gardèrent sa distribution de jouets.

Le nom de Santa Claus (Père Noël) est en fait une déformation du terme néerlandais Sinter Klaas (Saint-Nicolas).

Champillon n'est pas oublié avec la visite, cette année, de notre célèbre personnage de rouge vêtu, ce samedi 4 décembre à 11h sur le marché, puis le samedi suivant à la salle Henri Lagauche lors d'un spectacle l'après-midi pour les enfants.

Noël approche donc, un moment de calme et de détente pour tous. Les illuminations du village ainsi que de vos maisons font plaisir à voir et permettent d'oublier pour un temps les soucis quotidiens.

Au moment où l'alphabet grec égrène ses lettres qui nous rappellent nos cours au collège (du temps où l'on apprenait le grec), avec ce virus dont l'histoire ressemble à un mauvais feuilleton, on est en droit de s'inquiéter. Certes "omicron" veut dire "petit o", dont je retiens seulement l'adjectif "petit" : espérons que ce virus sera le plus petit possible afin de se faire vite oublier.

J'espère enfin que la traditionnelle cérémonie des vœux pourra avoir lieu le vendredi 17 décembre à 18h30, salle Henri Lagauche. C'est un moment de convivialité où nous pouvons tous échanger. J'aurai grand plaisir à vous y retrouver.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Votre Maire, Jean-Marc BEGUIN

SOMMAIRE

- PAGE 1** / Edito
- PAGE 2** / Retour sur Halloween par Familles Rurales
Retour sur le 11 novembre
Retour sur la soirée Beaujolais Nouveau
Retour sur le Blabltrail
Elections 2022
- PAGE 3** / Le marché du samedi 4 décembre
La pause du marché
Le spectacle de Noël des enfants
Les Voeux du Maire et du Conseil Municipal
La Saint Vincent 2022
- PAGE 4** / Le calendrier de chasse 2021/2022
Les étrennes
Fermeture du secrétariat
Les travaux de l'église
Le cours d'Art floral du jeudi 18 novembre
A louer !
La recette de Jean-Claude
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :

. jp.crepin@champillon.com

. c.mauduit@champillon.com

. mm.adam@champillon.com

. k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com
reprend toutes ces informations.

Retour sur Halloween par Familles Rurales

Une quinzaine d'enfants ont défilé dans les rues à la recherche de bonbons.

Malheureusement la pluie abondante a gâché cette fête, et c'est avec regret que nous avons dû abandonner "la chasse aux bonbons" pour nous rendre rapidement à la salle des fêtes.

Heureusement la salle décorée pour l'occasion et un goûter composé de crêpes ont permis d'oublier ce mauvais moment.

Merci aux personnes du village qui ont offert des bonbons. En espérant un temps plus clément en 2022.



Retour sur le 11 novembre

La cérémonie de commémoration du 11 Novembre s'est déroulée en présence de représentants des anciens combattants, d'élus de la commune, ainsi que de nombreux Champillonnais qui se sont rassemblés autour du monument aux Morts.

Un trompettiste, Monsieur Romain LAURENT, était présent pour les différentes sonneries.

Après le dépôt de gerbes et la lecture du message ministériel, une minute de silence a été observée en l'honneur des combattants tombés pendant la Grande Guerre.

Les personnes présentes ont pu se rendre ensuite à la Salle Clair-Vigne pour le traditionnel vin d'honneur, qui a clos cette journée d'hommage et de souvenir.



Retour sur la soirée Beaujolais Nouveau



La soirée dansante Beaujolais nouveau, organisée par le Comité des Fêtes de Champillon, a réuni une centaine de personnes venues découvrir la cuvée 2021 du Beaujolais des viticulteurs Christine et Frédéric TRICHARD, et déguster un repas préparé par Cyril HARROIS TRAITEUR et son boeuf bourguignon. Un moment de convivialité apprécié de tous.

Retour sur le Blablatrail



Ce premier Blablatrail a réuni 10 Champillonnais. Prochain rendez-vous début janvier !

Elections 2022

L'année 2022 sera marquée pour deux élections majeures, à dates distantes.

Si le gouvernement n'a pas encore pris les décrets de convocation des électeurs, les dates des scrutins sont malgré tout déjà fixées :

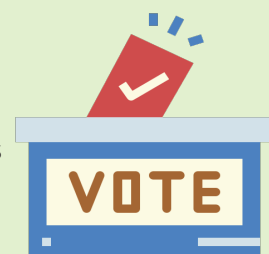
- **Présidentielles : 10 et 24 avril 2022**

- **Législatives : 12 et 19 juin 2022**

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles **dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription.
- Par courrier adressé à la mairie (7 rue Pasteur, Champillon), en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.





Le Marché du samedi 4 décembre

Retrouvez le samedi 4 décembre un marché spécial de 8h à 12h place Pol Baudet !

Le Comité des Fêtes y organisera la **venue du Père Noël à partir de 11h !**
Petits et grands pourront aussi déposer leur liste de cadeaux dans la boîte aux lettres prévue à cet effet !

L'association Familles Rurales présentera sa traditionnelle vente de pâtés-croûte (13€ l'unité), ainsi qu'une vente de sapins (à partir de 12,50€ jusqu'à 34€). Les bons de commande ont été distribués dans les boîtes aux lettres.
Pour tout renseignement : Philippe Petitjean au **06.22.08.35.44** ou Sylvie Andrieux au **06.84.53.16.69**.

Vous retrouverez également quatre exposants du Marché aux Vins :
Château La Croix des Pins (Beaumes de Venise / Gigondas bio), commandez à l'avance par courriel à : **alice.petitjean.m@gmail.com**

Le Domaine Lascaux (Bordeaux), commandez à l'avance sur leur boutique en ligne : www.vignobles-lascaux.fr, choisissez "Livraison à Champillon", ou bien par courriel à : **contact@vignobles-lascaux.fr**

Le Domaine Chaumard (Ventoux), commandez à l'avance par téléphone au **04.90.62.43.38** ou par courriel à : **domaine.chaumard@free.fr**

Valérie et Jacky Martin vous proposeront des huîtres, coquilles St Jacques et autres fruits de mer comme des crevettes roses et grises, des tourteaux, des langoustines et des bulots.
Il est prudent de réserver à l'avance à : **huitresmartin@gmail.com** ou au : **06.27.04.22.83**.

Aussi : Patrick Mauduit vous fera découvrir ses créations en bois
« Bijoux d'ange » exposera ses bijoux et accessoires
« Plants creation Marne » vous proposera ses compositions de cactus et succulents
La fromagerie-brasserie « Lait Brasseur / L'Orgembulle » présentera ses bières bio et ses fromages
Le Comité des Fêtes de Champillon tiendra une buvette avec vin chaud

Enfin, vous retrouverez vos exposants habituels :
Marc Collet et son étal de fruits et légumes
« Esprit Boucher » avec ses poulets rôtis que vous pouvez réserver à l'avance au **06.25.06.39.75** ou au **06.19.45.97.70**
La boulangerie-pâtisserie le Trio de Montchenot
Le stand « Tupperware » par Ophélie Pinta



Nous vous attendons nombreux !
Le port du masque est obligatoire dès 12 ans.

La pause du marché

Le dernier marché de décembre aura lieu le 18 décembre. **Les exposants seront ensuite en congé le samedi 25 décembre et le samedi 1er janvier.** Vous les retrouverez dès le **samedi 8 janvier 2022** de 8h à 12h place Pol Baudet.

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal

La cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal aura lieu le **vendredi 17 décembre à 18h30, à la Salle Henri Lagauche.**
L'ensemble de la population est invitée à partager un verre de l'amitié !

Nous y inaugurerons également **notre 3ème fleur du label des Villes et Villages fleuris !**
Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

2022

Le spectacle de Noël des enfants samedi 11 décembre

Le Comité des Fêtes propose aux enfants un spectacle de chants de Noël, musique mécanique et marionnettes. Rendez-vous le **samedi 11 décembre prochain à partir de 15h30 à la salle Henri Lagauche.** Ce spectacle sera suivi d'un goûter.
Pour une meilleure organisation, merci de bien vouloir inscrire les enfants **avant le 7 décembre 2021**, par mail à **cdfchampillon@gmail.com** (en précisant le prénom et l'âge de l'enfant), ou par téléphone au **06.99.17.03.69**.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires dès 12 ans.



La Saint Vincent 2022

La Saint Vincent aura lieu le **samedi 22 janvier 2022** à Champillon. Tous les Champillonnais sont invités à cette célébration !

Nous vous informerons début janvier des horaires.

Le soir à 19h, la MJC intercommunale d'Aÿ propose un temps fort : « Du givre dans les cordes, musiques en ballade ». Milamarina, harpiste rémoise ayant participé à The Voice, donnera un concert dans l'église de Champillon.

Le calendrier de chasse 2021/2022

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) est fixée pour le département de la Marne **du dimanche 19 septembre 2021 au lundi 28 février 2022.**

Les dates prévisionnelles pour la société de chasse de Champillon :

Décembre : samedi 4, samedi 18

Janvier : dimanche 2, samedi 15, samedi 29

Février : samedi 12, samedi 26

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé **du lundi 27 décembre au vendredi 31 décembre inclus.**

Les travaux de l'église

Vous avez peut-être pu constater que les piliers de notre église se fissaient.

Pas d'inquiétude, début décembre la société Glavier de Dormans interviendra pour colmater ces fissures.

Le cours d'Art floral du jeudi 18 novembre

Belle reprise !!!

Ce sont 13 personnes qui ont participé au cours d'Art floral animé par Marie Jo, fleuriste du magasin Eglantine à Epernay.

Moment d'autant plus apprécié que le cours était resté en sommeil depuis plusieurs mois. Même si Marie Jo nous avait proposé des box à faire à la maison, rien ne vaut les moments conviviaux et sympathiques passés ensemble.

Prochain cours le **jeudi 9 décembre** pour faire une composition sur le thème de Noël.

Sa surface est de 80m², avec 2 chambres (possibilité 3). Le loyer est de 642 euros, chauffage compris. Pour tout renseignement ou demande de visite, contacter la mairie au **03.26.59.54.44** ou par courriel à : **info@champillon.com**

La recette de Jean-Claude : Bouillon de langoustines et St Jacques aux truffes noires du Périgord

Pour 4 personnes : 12 grosses langoustines, 4 grosses noix de St Jacques, 2 truffes de 30 grammes chacune (1 hachée l'autre en lamelles), 16 petites girolles bien fraîches.

- 1) Décortiquez les queues de langoustines
- 2) Faites le bouillon de langoustines : dans un sautoir faites revenir les têtes de langoustines avec un peu d'huile d'olive. Faites-les colorer, concassez les, ajoutez 1/2 échalotte, 1 feuille de céleri-branch, 1 petit brin de thym, 1/4 de feuille de laurier. Ajoutez 10cl de vin blanc, 1 cuillère à café de concentré de tomates et 40cl d'eau. Salez, poivrez. Faites bouillir 20min, puis passez à l'étamine. Faites réduire le bouillon de moitié.
- 3) Dans le bouillon, mettez la truffe hachée, faites bouillir et réservez.
- 4) Faites sauter 2min à l'huile d'olive les queues de langoustines, les noix de St Jacques et les girolles. Décorez avec les lamelles de truffes. Bon appétit !

L'agenda

- Samedi 4 décembre : Marché de Noël, place Pol Baudet de 8h à 12h.
- Samedi 11 décembre : Goûter de Noël des enfants par le Comité des Fêtes, salle Henri Lagauche. Inscription obligatoire.
- Vendredi 17 décembre : Voeux du Maire, salle Henri Lagauche, à partir de 18h30.
- Samedi 22 janvier : Célébration de la Saint Vincent.

Les étrennes

Nous vous rappelons que toute quête dans le village est interdite sauf :

Pour les agents de collecte des déchets. Seule la société ECT Collect est autorisée à demander des étrennes sur Champillon. Sont autorisés à vendre des calendriers : **M. Fabrice VIOLETTE et M. Gérald LEMPEREUR.**



Pour les pompiers de la Communauté de Communes. Pour limiter les risques, **exigez la carte professionnelle de l'agent** qui sonne à votre porte, même s'il est en uniforme.

Et pour le facteur, Sébastien.

Nous vous invitons à éconduire toute autre personne qui se présenterait à votre domicile pour demander des étrennes, et d'appeler la Gendarmerie d'Aÿ au : **03.26.55.45.22.** Restez vigilants.



A louer !

L'appartement communal du 9 rue Henri Martin est à louer à partir de janvier.

